



Règlement de l'Open Canoe Festival 2026

Version du 21 octobre 2025 – applicable à l'édition 2026 de l'Open Canoe Festival.

Sommaire

1 / Organisation	2
2 / Présentation de l'OCF (30 avril au 3 mai 2026)	2
3 / Participation	3
4 / Tarifs 2026	4
5 / Inscriptions	4
6 / Mesures sanitaires et cas de force majeure	5
7 / Réservation du camping	5
8 / Conditions d'annulation d'inscription à l'OCF	6
9 / Aléas climatiques : clause de résilience et d'adaptation	7
10 / Sécurité, responsabilité et assurances des participants	7
11 / Règlement tombola	8
12 / Droit à l'image	9
13 / Données personnelles (Loi Informatique et Libertés – RGPD)	10
14 / Modification du règlement	10
15 / Consentement éclairé	11

1 / Organisation

L'**Open Canoe Festival (OCF)** est organisé par **Outdoor et Compagnie**, association loi 1901 déclarée à la préfecture de la Drôme, dont le siège social est situé au :

57C chemin de la Peyrolle, 26400 Aouste-sur-Sye (France)

Téléphone : +33 (0)6 63 30 17 28

Site internet : www.opencanoe festival.com

SIRET : 750 324 766 00013

L'événement se déroule à **Gervanne Camping**, situé au :

1175 avenue des Trois Becs, 26400 Mirabel-et-Blacons (France)

Téléphone : +33 (0)4 75 40 00 20

Site internet : www.gervanne-camping.com

Gervanne Camping met à disposition les installations nécessaires à l'accueil du Festival mais n'en assure pas l'organisation. Il dispose de son propre règlement intérieur, notamment pour les conditions de réservation, d'hébergement et d'annulation.

Le présent règlement s'applique exclusivement à l'Open Canoe Festival, organisé par Outdoor et Compagnie.

2 / Présentation de l'OCF (30 avril au 3 mai 2026)

L'Open Canoe Festival (OCF) se déroulera du **jeudi 30 avril au dimanche 3 mai 2026**.

Il s'agit d'un **rassemblement international** d'amateurs de canoë de randonnée et de canoë-bivouac, organisé sur trois jours dans la vallée de la Drôme.

Bien qu'il soit principalement axé sur le canoë, le Festival s'adresse également aux **autres formes de pratique cousines** : kayak de randonnée, bateaux gonflables, packrafts et embarcations similaires.

Il s'adresse à un **public allant de peu expérimenté à expert**, disposant de son propre matériel, l'OCF ne proposant **aucune location d'équipement**.

L'**Open Canoe Festival** est un événement **entièrement bilingue (français / anglais)**.

Toutes les **communications officielles** sont proposées dans les deux langues.

Les **ateliers techniques et les activités** sont animés en **français ou en anglais**, selon la langue de l'instructeur.

L'organisation **encourage un esprit d'entraide linguistique** afin de favoriser la compréhension mutuelle entre participants.

Le Festival propose principalement :

- **Un sac de bienvenue**, contenant notamment le programme officiel et le planning des ateliers, un T-shirt et un poster.
La taille du T-shirt est choisie lors de l'inscription en ligne. Les quantités et disponibilités de tailles ne sont pas garanties.
- **Des ateliers** consacrés à la technique, à la sécurité et à la culture canoë : environ trente-cinq ateliers différents, la plupart programmés plusieurs fois pendant le week-end, en lien avec la pratique du canoë-bivouac et de la randonnée en rivière.

Ces ateliers sont animés par des instructeurs bénévoles venus de plusieurs pays européens. Ils se déroulent sur lac, en rivière (classe II) ou à terre.

- **Des repas inclus dans l'inscription** : trois repas sont compris (vendredi soir, samedi soir et dimanche midi).
Une **option végétarienne** (sans viande ni poisson) peut être demandée lors de l'inscription, sous réserve de disponibilité.
Le **pique-nique terroir du dimanche midi** n'est pas végétarien.
Les **allergies alimentaires** ne sont pas prises en charge par l'organisation.
- **Des moments festifs** : film d'ouverture le jeudi soir, concert le vendredi soir, tombola le samedi soir.
- **Une descente collective** : le samedi, entre Sainte-Croix et Mirabel-et-Blacons (environ 28 km, classe II), ou sur un parcours plus court selon les conditions de rivière.
Cette descente n'est pas encadrée ; chaque participant y prend part sous sa propre responsabilité.
- **Des services logistiques** : navettes pour la grande descente et pour les ateliers techniques.
- **Un espace exposants** : fabricants et distributeurs de matériel de canoë et de camping, ainsi que d'autres exposants liés à l'univers du Festival.

Le programme complet et détaillé est disponible sur le site officiel :

www.opencanoefestival.com

3 / Participation

Le **Festival est ouvert à tous**, licenciés ou non, de toutes nationalités.

L'association **Outdoor et Compagnie** n'est affiliée à **aucune fédération sportive**.

Les participants doivent être **autonomes** dans leur pratique du canoë ou du kayak pour pouvoir participer aux activités proposées.

Cela implique notamment :

- savoir nager,
- savoir diriger son embarcation en eau calme,
- connaître et appliquer les règles de sécurité de base en rivière,
- disposer de son propre matériel, en bon état et conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable et disposer d'une autorisation parentale écrite pour participer aux activités nautiques.

Chaque participant s'engage à participer **sous sa propre responsabilité**, dans le respect des consignes de sécurité communiquées par l'organisation.

L'Open Canoe Festival est un **événement non compétitif** : aucune épreuve chronométrée ni classement n'est établi. De ce fait, il **n'a aucun lien avec la fédération délégataire** (Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie – FFCK).

L'esprit du Festival repose sur la **convivialité**, la **découverte** et le **partage d'expérience** autour du canoë-bivouac et de la randonnée en rivière.

Il s'appuie également sur le **respect de la nature** et des lieux qui accueillent l'événement. Chaque participant s'engage à adopter un **comportement éco-responsable**, à préserver la **rivière**, la **faune** et la **flore**, et à **ne laisser aucune trace** de son passage.

4 / Tarifs 2026

- **Tarif participant** : 150 € par personne pour les 3 jours.
Après le **30 mars 2026**, le tarif sera de **160 €**.
Ce tarif donne accès à l'ensemble des ateliers, sur rivière et au sol.
- **Tarif accompagnant** : 130 € pour les accompagnants ne naviguant pas.
Après le **30 mars 2026**, le tarif sera de **140 €**.
Le tarif accompagnant permet de participer uniquement aux ateliers au sol.
- **Tarif enfants (de 5 à 12 ans)** : 60 €.
Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

Tous les tarifs incluent **30 € de frais de réservation non remboursables par participant payant**.

Ces frais couvrent notamment les **coûts fixes d'organisation et de gestion administrative** engagés dès l'inscription (frais bancaires, outils de gestion, communication, logistique).

La participation s'entend pour **l'ensemble de la durée du Festival**.
Il n'est pas possible de s'inscrire uniquement pour un ou deux jours.

5 / Inscriptions

Les inscriptions à l'**Open Canoe Festival** se font **exclusivement en ligne**, dans la limite des dates indiquées sur le site officiel.

Le paiement s'effectue **par carte bancaire**, via un système sécurisé.

Le **nombre de places est limité**. L'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions dès que la capacité maximale est atteinte.

Aucun **certificat médical** n'est exigé, l'Open Canoe Festival n'étant **pas une compétition**.

En revanche, les participants attestent :

- être **aptes médicalement** à la pratique du canoë ou du kayak,
- **savoir nager**,

- et disposer d'une **assurance individuelle** couvrant la pratique du canoë/kayak, conformément au **Code du sport (articles L321-1 et suivants)**.

L'organisation n'est pas tenue de vérifier ces éléments.

L'inscription **ne comprend pas** l'hébergement ni la location de matériel.
Chaque participant doit venir avec son propre équipement.

Inscriptions aux ateliers

Depuis 2023, les **inscriptions aux ateliers sur rivière** s'effectuent en ligne dans un second temps.

Les participants reçoivent un courriel précisant la date d'ouverture de ces inscriptions.

Les **ateliers au sol** peuvent être choisis sur place pendant le Festival.

Chaque atelier dispose d'un **nombre de places limité**, et leur disponibilité **n'est pas garantie**.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'indisponibilité d'un atelier.

Date limite d'inscription

La **date limite d'inscription** à l'OCF 2026 est fixée au **15 avril 2026**.

L'organisation se réserve la possibilité de prolonger cette date en fonction du taux de remplissage.

6 / Mesures sanitaires et cas de force majeure

En cas de décision des **autorités françaises** imposant l'annulation de l'événement pour raison sanitaire, ou de toute autre situation reconnue comme **cas de force majeure** (article 1218 du Code civil), l'organisation procédera au **remboursement des inscriptions**.

Ce remboursement sera effectué **dans un délai raisonnable n'excédant pas deux mois**, déduction faite des **frais de réservation non remboursables** de 30 € par participant payant.

Ces frais couvrent les **coûts fixes d'organisation** déjà engagés avant l'annulation.

Aucune autre indemnisation ne pourra être réclamée à ce titre.

7 / Réservation du camping

La **réservation d'un emplacement de camping** n'est pas obligatoire pour participer au Festival, à l'exception des **hébergements fixes** (chalets, mobil-homes, etc.), dont les disponibilités sont limitées et nécessitent une réservation préalable.

Compte tenu du grand nombre de participants, **Gervanne Camping** n'est pas en mesure d'attribuer un emplacement individuel par famille ou par groupe.

Les participants devront donc **partager les emplacements** afin de permettre l'accueil de l'ensemble des festivaliers.

Les réservations d'hébergement se font directement auprès du camping :

www.gervanne-camping.com

Le **règlement intérieur de Gervanne Camping** s'applique à tous les participants séjournant sur le site. Chaque participant s'engage à le respecter.

L'association **Outdoor et Compagnie** n'est pas responsable de la gestion du camping, des réservations, ni des éventuels litiges relatifs à l'hébergement.

Les conditions de réservation, d'annulation ou de remboursement relèvent exclusivement de la responsabilité de **Gervanne Camping**.

8 / Conditions d'annulation d'inscription à l'OCF

a) Annulation pour raison médicale

Les personnes disposant d'un **certificat médical nominatif** attestant d'une **incapacité réelle à participer** peuvent demander le **remboursement de leur inscription**, déduction faite des **frais de réservation non remboursables de 30 € par participant payant**.

Le certificat médical ouvre droit au remboursement **uniquement pour la personne concernée**. Les autres membres d'un même groupe ou d'une même famille ne peuvent prétendre à un remboursement sur cette base, sauf présentation d'un **certificat nominatif distinct**.

L'organisation se réserve le droit de **refuser ou de vérifier toute demande jugée abusive**.

Le remboursement sera effectué **par virement bancaire**, sur le compte utilisé lors de l'inscription, dans un **délai maximum de vingt jours ouvrés** suivant la réception du justificatif médical.

b) Annulation pour autre motif

Les annulations pour d'autres motifs donnent lieu à un **remboursement partiel**, selon les conditions suivantes :

- **jusqu'au 15 avril 2026 (15 jours avant le Festival)** : remboursement de **50 %** de l'inscription,
- **jusqu'au 22 avril 2026 (7 jours avant le Festival)** : remboursement de **20 %** de l'inscription,
- **après le 22 avril 2026** : **aucun remboursement** ne sera effectué.

Les **frais de réservation non remboursables de 30 €** par participant payant sont inclus dans ces montants.

Ces conditions tiennent compte des **frais déjà engagés par l'organisation** (navettes, repas, matériel logistique, t-shirts, communication, charges administratives).

Ces coûts ne sont pas récupérables en cas d'annulation.

c) Transfert d'inscription

Le participant contraint d'annuler peut **transférer son inscription** à une autre personne, à condition que celle-ci remplisse les mêmes conditions de participation et appartienne à la **même catégorie tarifaire** (participant, accompagnant, enfant).

Le transfert doit être signalé à l'organisation avant le **24 avril 2026**.

9 / Aléas climatiques : clause de résilience et d'adaptation

L'Open Canoe Festival est un événement organisé en plein air pour des passionnés de nature et de rivière.

Depuis sa création, il a connu toutes sortes de conditions météo : crues, sécheresses, pluie, froid ou forte chaleur, et bien sûr de nombreux week-ends ensoleillés.

Fort de cette expérience, l'organisation a démontré sa capacité à adapter le programme à toutes les situations, tout en maintenant la qualité et la sécurité des activités proposées.

En conséquence, **le Festival n'est jamais annulé ni remboursé en raison des conditions météorologiques ou hydrologiques.**

Le niveau d'eau de la Drôme, la température, les prévisions météo ou tout autre paramètre naturel **ne constituent pas un motif valable d'annulation ou de demande de remboursement** de la part des participants.

En cas de crue, les ateliers initialement prévus sur la rivière sont transférés ou adaptés sur lac ou sur terre (ateliers techniques, pédagogiques ou de sécurité).

Grâce au grand nombre d'ateliers au sol et sur lac proposés, le programme reste attractif, complet et cohérent, même sans navigation.

Si une crue ou toute autre situation rend la navigation impossible ou dangereuse, l'organisation se réserve le droit d'annuler les descentes inscrites au programme et de suspendre le service de navettes associé.

Dans ce cas, **aucun remboursement total ou partiel ne pourra être exigé**, le Festival se tenant dans son intégralité.

Dans tous les cas, la navigation en rivière s'effectue sous la responsabilité de chaque participant.

En cas de crue, l'organisation peut demander officiellement aux participants de ne pas embarquer.

Les participants s'engagent à respecter cette consigne.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne.

10 / Sécurité, responsabilité et assurances des participants

Les participants à l'**Open Canoe Festival** pratiquent le canoë et le kayak **sous leur propre responsabilité**, y compris lors des ateliers et des descentes collectives.

Lors de leur inscription, ils reconnaissent et acceptent le fait qu'ils **ne peuvent tenir l'organisation responsable** des accidents ou incidents pouvant survenir, que ce soit sur la rivière ou sur le lieu du Festival.

Chaque participant s'engage à :

- **savoir nager,**
- **maîtriser les bases de la navigation** en canoë ou kayak,
- **respecter les consignes de sécurité** communiquées par l'organisation et les instructeurs,
- **utiliser un matériel adapté et en bon état,**
- **porter les équipements de sécurité obligatoires**, notamment : gilet de sauvetage, casque, vêtements adaptés (thermiques et protections), chaussures fermées, gonfles de flottabilité, trousse de premiers secours, corde de sécurité, pagaie de secours et téléphone étanche.

L'organisation **n'est pas responsable** des obstacles naturels ou artificiels présents sur la rivière, même si des informations, topos ou consignes sont fournis pendant le Festival.

L'association **Outdoor et Compagnie** est couverte par une **assurance en responsabilité civile organisateur**, conformément à la législation en vigueur.

Chaque participant doit, de son côté, disposer d'une **assurance individuelle** couvrant la pratique du canoë et du kayak en eau vive (classe II), par exemple au titre d'une **licence FFCK**, d'une **assurance Vieux Campeur** ou de toute autre formule équivalente.

L'Open Canoe Festival n'étant **pas une compétition officielle**, il **n'a aucun lien avec la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie (FFCK)**.

Les garanties d'assurance fédérales ne s'appliquent donc qu'aux personnes **licenciées individuellement** ou **assurées à titre personnel**.

L'organisation ne saurait être tenue responsable de la **perte, du vol ou de la détérioration d'effets personnels** appartenant aux participants, ni des dommages résultant du **non-respect des consignes de sécurité** ou d'un **usage inadapté du matériel**.

Chaque participant reste responsable de ses biens et de son comportement pendant la durée du Festival.

L'un des objectifs du Festival étant la **promotion d'une pratique responsable et sécuritaire**, l'organisation rappelle l'importance d'une attitude vigilante et bienveillante entre participants, notamment lors des ateliers et des navigations partagées.

11 / Règlement tombola

Une **tombola gratuite** est organisée pendant le Festival.

Elle est **réservée aux participants inscrits et payants** à l'Open Canoe Festival.

Chaque participant reçoit **un ticket nominatif** lors de la confirmation de son inscription, au moment de son arrivée sur le site.

Le nom du participant est inscrit sur le ticket au moment du retrait.

Pour être déclaré gagnant, le propriétaire du ticket tiré au sort doit être **présent sous le tipi** au moment du tirage, **à portée de voix de l'animateur**.

Le numéro est appelé **trois fois**.

En l'absence de réponse, le lot est immédiatement remis au tirage.

Les **membres de l'organisation**, le **staff**, les **exposants** et les **sponsors** ne peuvent pas participer à la tombola.

Les **lots offerts** proviennent des partenaires et exposants du Festival.

Ils **ne sont ni échangeables ni remboursables**, et **ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie financière**.

La liste des lots est affichée sur le lieu du tirage.

12 / Droit à l'image

En participant à l'**Open Canoe Festival**, chaque inscrit **autorise expressément** les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit (partenaires, exposants, médias, institutions et prestataires mandatés), à **capturer et utiliser** des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître.

Ces images peuvent être utilisées :

- pour la **promotion de l'événement**,
- pour la **communication institutionnelle ou touristique** de ses partenaires,
- sur **tous supports** (imprimés, web, réseaux sociaux, vidéos, affiches, presse, télévision, etc.),
- et pour une **durée illimitée**, dans le respect du droit en vigueur.

Cette autorisation est donnée **à titre gratuit**, sans limitation géographique ni contrepartie financière.

Elle s'applique aussi bien aux **prises de vue individuelles** qu'aux **images de groupe ou d'ambiance** réalisées pendant le Festival.

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, chaque participant peut, pour des motifs légitimes, **demande le retrait ou la non-publication** d'une image sur laquelle il est clairement identifiable, en contactant l'organisation à l'adresse suivante : paul@villecourt.com

13 / Données personnelles (Loi Informatique et Libertés – RGPD)

Les informations collectées lors de l'inscription à l'Open Canoe Festival sont enregistrées dans un fichier informatisé géré par l'association **Outdoor et Compagnie**, dans le seul but d'assurer :

- la gestion administrative des inscriptions,
- la communication d'informations relatives au Festival,
- et, le cas échéant, l'envoi d'informations concernant les éditions futures ou les activités de l'association.

Ces données sont conservées pendant une durée maximale de **trois ans** après la dernière participation au Festival, puis supprimées.

Aucune donnée personnelle n'est transmise, cédée ou vendue à des tiers.

Les prestataires techniques (plateforme de paiement, hébergeur du site internet) agissent en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Les données recueillies sont **hébergées en Europe** et **ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne**.

Outdoor et Compagnie veille à la sécurité et à la confidentialité de ces informations, conformément aux exigences légales en vigueur.

Conformément à la **loi Informatique et Libertés** du 6 janvier 1978 modifiée et au **RGPD (UE) 2016/679**, chaque participant dispose des droits suivants :

- droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données,
- droit d'opposition et de limitation du traitement,
- droit à la portabilité des données, sur simple demande.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en contactant l'organisation à l'adresse suivante : paul@villecourt.com

14 / Modification du règlement

Le présent règlement peut être **modifié à tout moment** par l'équipe d'organisation de l'**Open Canoe Festival**, jusqu'à la date de l'événement.

Toute modification substantielle fera l'objet d'une **mise à jour sur le site officiel** : www.opencanoefestival.com

La version la plus récente du règlement, mise en ligne sur le site, **fait foi et annule les versions précédentes**.

Il appartient à chaque participant de la consulter avant le début du Festival.

15 / Consentement éclairé

En validant son inscription, **chaque participant** déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter en tous points.

Il atteste sur l'honneur :

- avoir **lu et compris** l'ensemble des conditions de participation,
- **accepter sans réserve** les règles de sécurité et de responsabilité décrites dans le présent règlement,
- **savoir nager**,
- être **apte physiquement** à la pratique du canoë et du kayak en eau calme ou vive,
- être **couvert** par une assurance individuelle accident ou une assurance spécifique couvrant la pratique du canoë-kayak,
- **disposer de son propre matériel** conforme aux normes de sécurité,
- et avoir pris connaissance des **consignes de sécurité et d'organisation** communiquées par le Festival.

Il reconnaît que la participation à l'**Open Canoe Festival** se fait **sous sa propre responsabilité**, dans un esprit de **respect, de convivialité et de bienveillance** envers les autres participants.

En cas de litige, le droit français s'applique et les tribunaux compétents sont ceux de Valence (Drôme).

Une version anglaise de ce règlement est disponible à titre informatif. En cas de divergence d'interprétation, seule la version française fait foi.

Merci d'avoir lu ce règlement, nous sommes très heureux de vous accueillir à l'Open Canoe Festival !

Outdoor et Compagnie

57C chemin de la Peyrolle, 26400 Aouste-sur-Sye, France

Tél : +33 (0)6 63 30 17 28

www.opencanoefestival.com

paul@villecourt.com

